



# Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Juillet, août, septembre 2024

En collaboration avec les Services cantonaux compétents, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont poursuivi la collecte de données sur les salaires et les taux d'occupation des personnes bénéficiant du statut de protection S. Ce document représente la huitième édition qui inclut les statistiques des personnes ayant commencé un apprentissage<sup>1</sup>.

## Les emplois salariés représentent 98,7%

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, la part des travailleurs salariés s'élève à 98,7%, dont environ 7,2% sont des stagiaires et 12% des personnes en apprentissage. La part des travailleurs indépendants avoisine 1,3%.

## Le taux d'occupation moyen s'élève à 67%

En comparaison avec le trimestre précédent, le taux d'occupation général a baissé de 5 p.p.<sup>2</sup>, passant de 72% à 67%. Celui des hommes a baissé de 2 p.p. (80% au lieu de 82%) et celui des femmes a reculé de 6 p.p. (60% au lieu de 66%). La part des hommes travaillant à plein temps a baissé de 1,8 p.p. (61,5%), tandis que chez les femmes elle a baissé de 7,7 p.p. (31,5%). Dans l'ensemble, la part des personnes travaillant à plein temps a diminué de 6,3 p.p. (42%).

Le taux d'occupation moyen a atteint 72% chez les 26-35 ans et 71% chez les moins de 25 ans. Les autres groupes d'âge affichent le taux moyen entre 60% et 65%.

Par rapport au trimestre précédent, seulement dans les tranches d'âge de moins de 25 ans et chez les

26-35 ans, plus de la moitié des individus affichent un taux d'occupation supérieur à 80%. Dans les autres catégories d'âge, ce taux est en dessous de 50% (Graphique 1).

## Le taux d'occupation par branche variable

A l'issue du 3<sup>e</sup> trimestre 2024, c'est la branche Aménagement et parachèvement qui affiche à nouveau le taux d'occupation le plus élevé qui est passé de 92% à 96% (+4 p.p.)<sup>3</sup> (Graphique 2). En revanche, dans la branche des Services domestiques avec le taux d'occupation le plus bas, celui-ci a encore baissé de 2 p.p., en passant de 41% à 39%. Comme au trimestre précédent, une forte variation du taux d'occupation par secteur économique est observée, avec une plage allant de +8 à -29 points de pourcentage (p.p.).

Le Graphique 3 illustre l'évolution du taux d'occupation moyen dans le top cinq branches<sup>4</sup> depuis une année. Par rapport au trimestre précédent, le taux d'occupation moyen a légèrement baissé dans la majeure partie des branches. Plus concrètement, il a diminué de 7 p.p. dans Enseignement (52% au lieu de 59%), de 6 p.p. dans Bureaux de consultation, informatique (66% au lieu de 72%) et de 7 p.p. dans Restauration et hébergement (64% au lieu de 71%), de 5 p.p. dans Hébergement social, œuvres sociales (66% au lieu de 71%) et il a augmenté de 4 p.p. dans Services personnels (60% au lieu de 56%).

## Le salaire moyen standardisé baisse légèrement

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, le salaire mensuel moyen standardisé<sup>5</sup> a reculé de 3,2%, atteignant 4495

le relevé.

<sup>4</sup> Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

<sup>5</sup> Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

<sup>1</sup> Les statistiques des apprentis dans ce document se réfèrent uniquement à l'apprentissage en entreprise et ne sont pas prises en compte dans les statistiques des salaires et des taux d'occupation.

<sup>2</sup> Point de pourcentage (p.p.).

<sup>3</sup> Seules des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche sont prises en compte dans ces statistiques. Soit environ 30% de toutes les branches figurant dans

francs. Chez les femmes, il a baissé de 3,6% (4501 au lieu de 4671 francs) et chez les hommes de 4,1% (4409 au lieu de 4599 francs).

Dans le top cinq branches, le salaire mensuel moyen standardisé a évolué comme suit : Hébergement social, œuvres sociales (-9,9%, 3916 francs) ; Enseignement (-6,4%, 5658 francs) ; Services personnels (+2,2%, 4350 francs) ; Restauration et hébergement (-3,3%, 4106 francs) ; Bureaux de consultation, informatique (+2,2%, 4885 francs) (Graphique 4).

### **47,6% touchent au-dessus de 3000 francs par mois**

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 la part des personnes gagnant plus de 3000 francs par mois a baissé de 9 p.p. en passant de 56,6% à 47,6%. Respectivement, le nombre de personnes gagnant moins de 3000 francs a augmenté, passant de 43,4% à 52,4%. Le Graphique 5 montre de manière détaillée les variations du nombre de personnes dans différentes classes de revenus. Une évolution sur quatre trimestres consécutifs montre un léger déplacement des personnes dans des tranches de revenus moins élevés.

### **Les revenus effectifs plus bas chez les jeunes**

Le Graphique 7 illustre la répartition des différentes classes d'âge en fonction des tranches de salaire sur contrat. Comparativement aux données du trimestre précédent, on observe une légère augmentation de la part des personnes dans les hauts revenus parmi toutes les classes d'âge, à l'exception des plus jeunes où la part des bas revenus a atteint 33%.

En ce qui concerne la répartition par genre, la proportion des femmes parmi les personnes touchant plus de 5000 francs par mois a diminué (-4 p.p.), tandis que celle des hommes est restée inchangée. Par ailleurs, la part des personnes dans les plus petits revenus a progressé tant chez les femmes que chez les hommes (voir Graphique 8). Il convient de souligner que, à l'instar du trimestre précédent, ces variations constatées doivent être

considérées comme mineures et sans signification de tendance.

### **Les apprentis au profil diversifié**

Les statistiques sur les apprentis se rapportent à aux contrats d'apprentissage en entreprise signés entre juillet et septembre 2024, dont le début était prévu en août 2024.

Parmi les 258 apprentis enregistrés au cours de ce trimestre, 47 % sont des femmes et 53% des hommes. Selon la répartition par tranches d'âge, 68% ont moins de 20 ans, 26% entre 20 et 30 ans et 6% plus de 30 ans. Les principales branches professionnelles affichent la répartition suivante : Bureaux de consultation, informatique (15%), Restauration et hébergement (10%), Enseignement (10%), Santé et service vétérinaire (7%), et Hébergement social, œuvres sociales (7%) (voir Graphique 9). Les chiffres relatifs aux contrats d'apprentissage doivent être considérés à titre informatif étant donné leur caractère incomplet et provisoire.

### **Remarques méthodologiques**

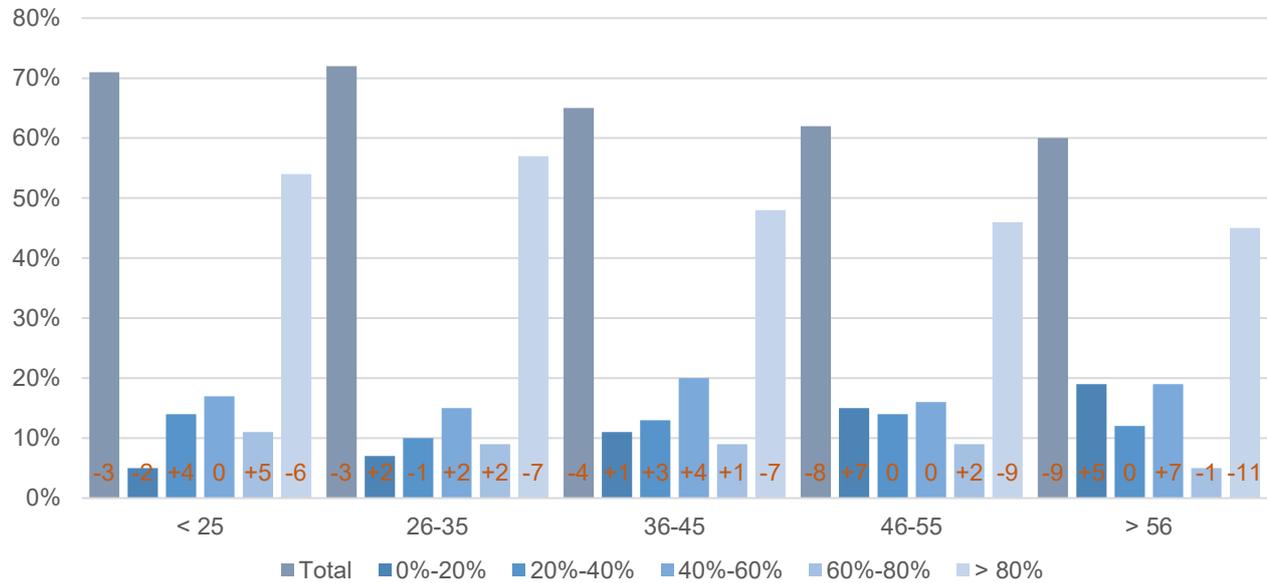
Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S, pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2024, se basent sur les données livrées par 23 cantons pour les mois de juillet, d'août et de septembre 2024 avec la population totale de 2219 personnes (dont 258 apprentis). Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

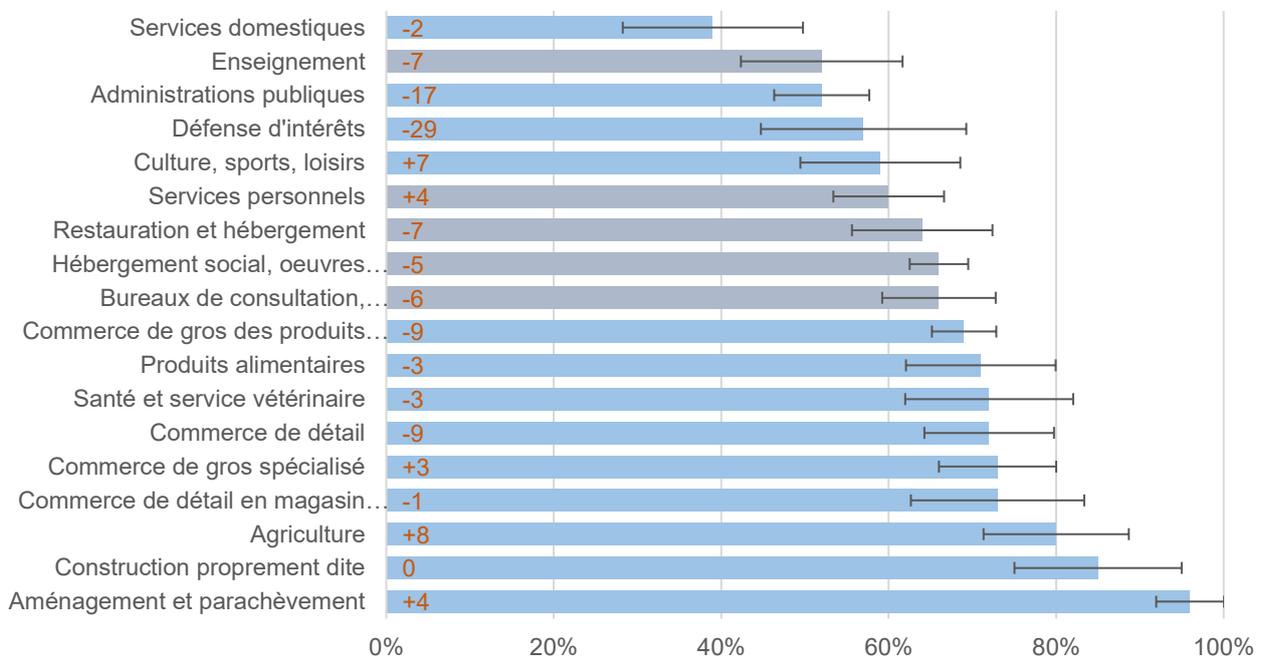
La moyenne concernant le salaire standardisé et selon contrat a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

# Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 selon les classes d'âge et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 dans les branches économiques<sup>6,7</sup> et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)

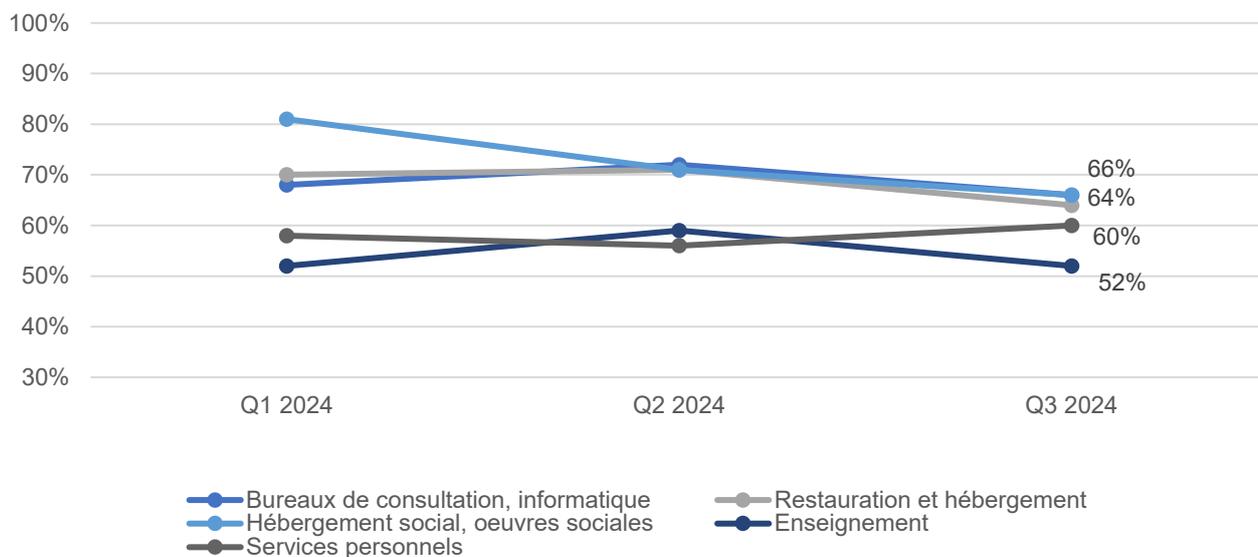


\* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

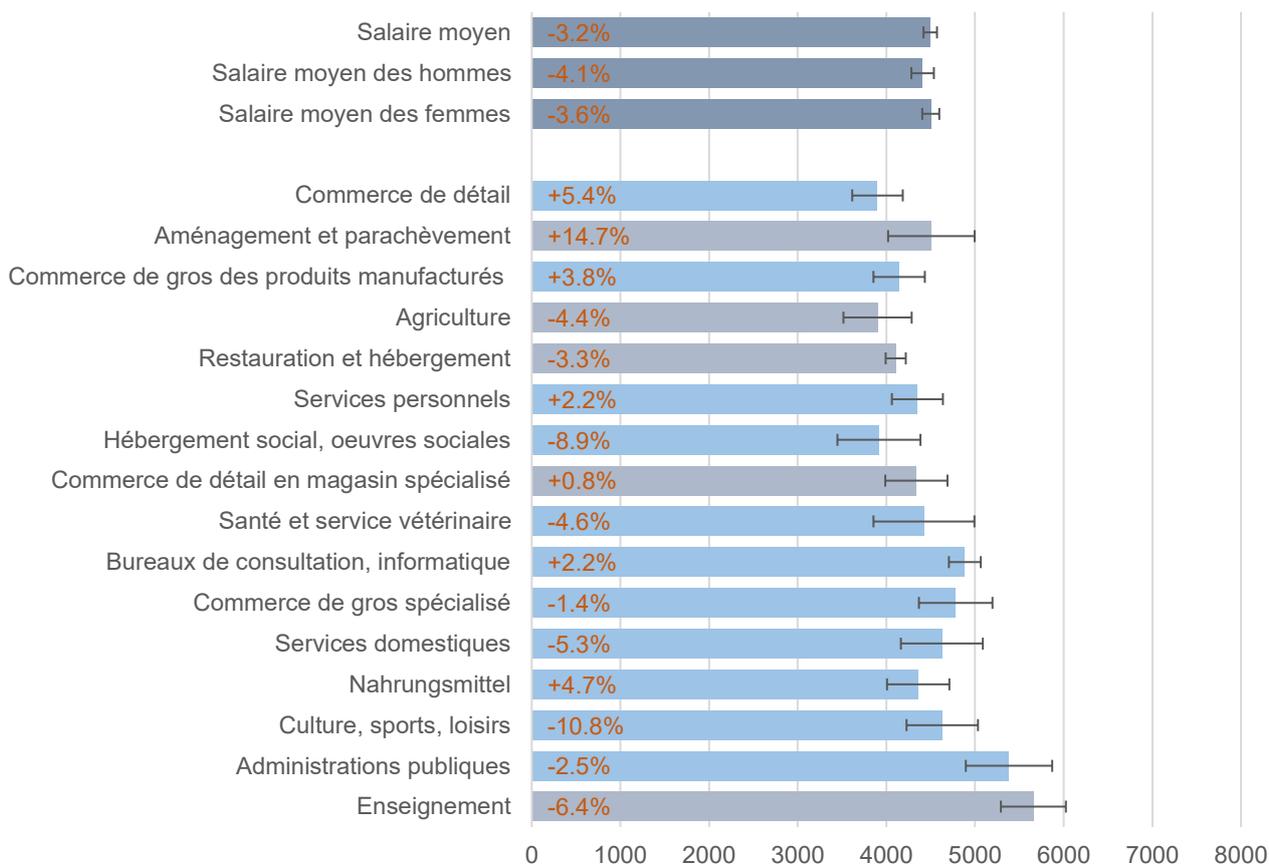
<sup>6</sup> Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

<sup>7</sup> Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La longueur de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3: Evolution du taux d'occupation dans le top 5 branches au cours de trois trimestres consécutifs



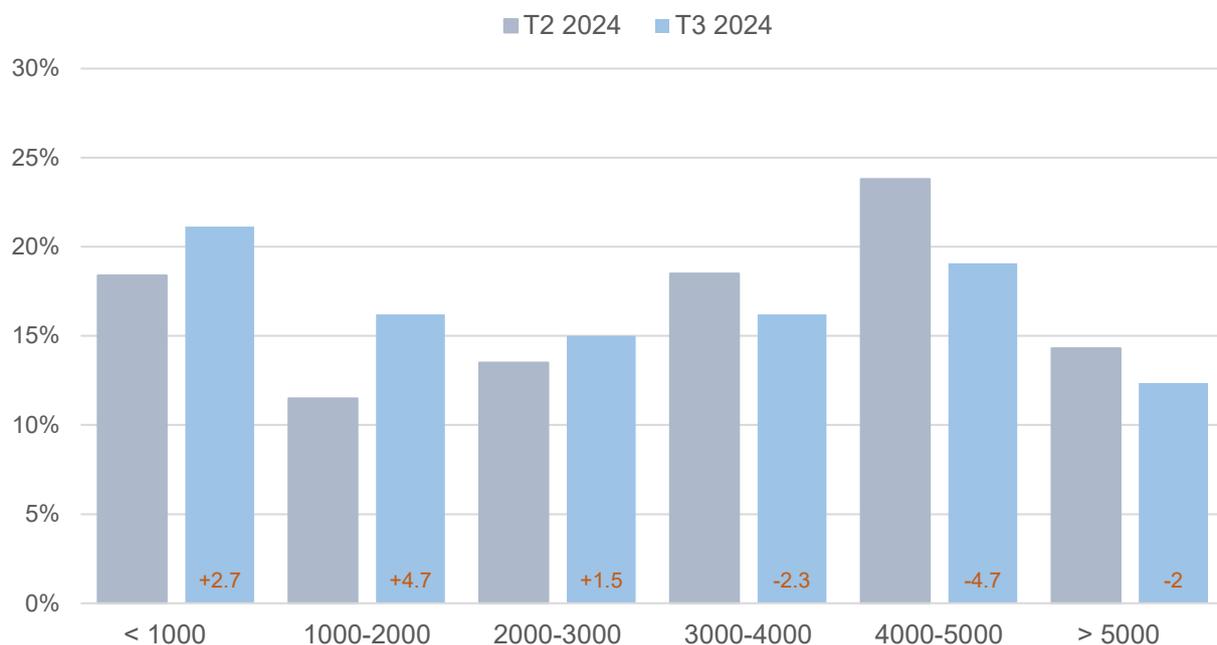
Graphique 4: Salaire mensuel moyen standardisé pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2024 par branches économiques<sup>8</sup> et changements en pourcents en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



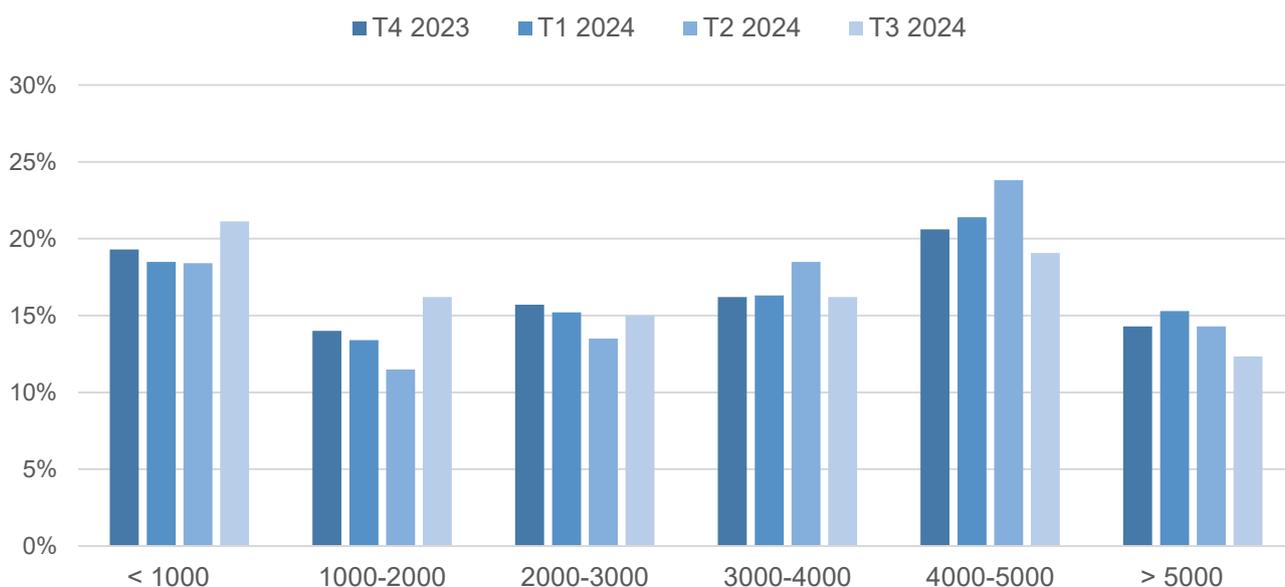
\* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

<sup>8</sup> Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

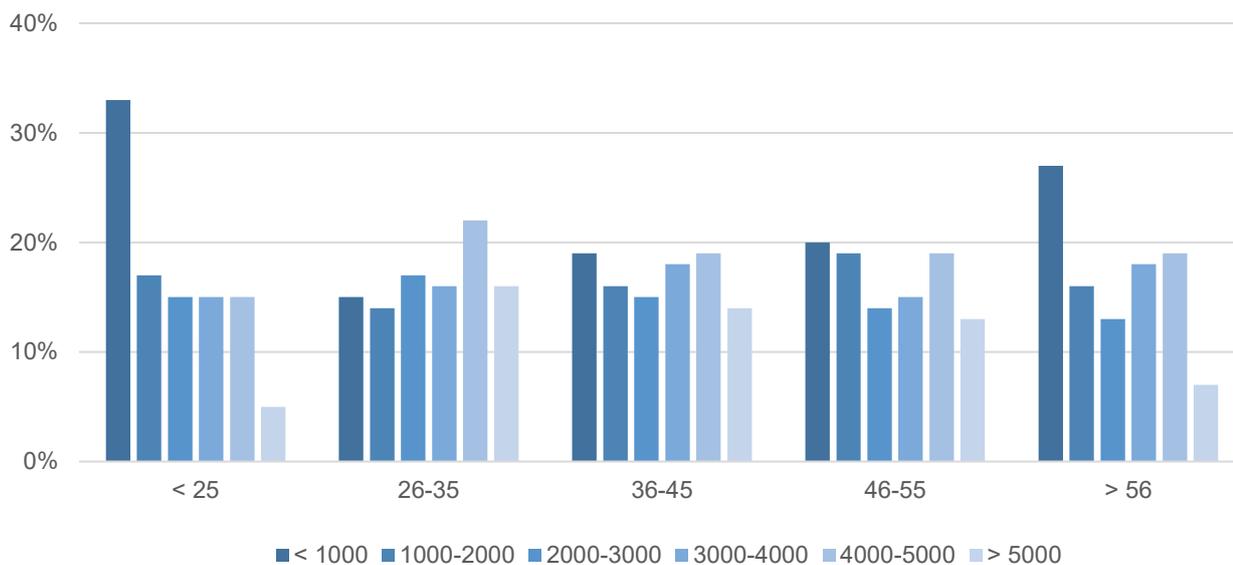
Graphique 5 : Variations dans la répartition du salaire mensuel selon contrat au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 par classes de revenu en points de pourcentage comparé au trimestre précédent (orange)



Graphique 6 : Comparaison de la répartition des personnes par niveau de salaire sur contrat selon les quatre trimestres consécutifs



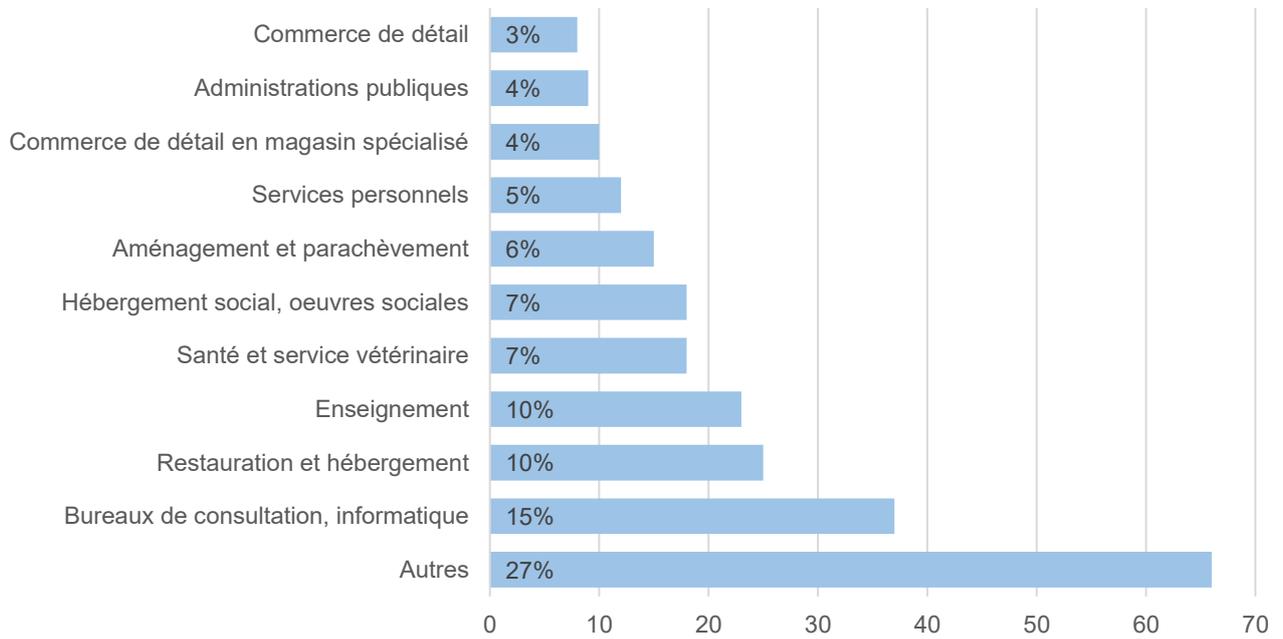
Graphique 7 : Répartition des classes d'âge selon les tranches de salaire sur contrat au 3<sup>e</sup> trimestre 2024



Graphique 8 : Répartition des classes de revenu selon contrat et par sexe (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2024)



Graphique 9 : Les branches qui forment les personnes en apprentissage (données du 3<sup>e</sup> trimestre 2024)



# Impressum

## **Éditeur**

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'État aux migrations SEM  
Quellenweg 6  
3003 Berne

## **Auteurs**

Personnel du Service de Statistique, SEM

## **Mode de citation**

SEM (2025), « Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 », Berne

## **Renseignements**

Information et communication  
[medien@sem.admin.ch](mailto:medien@sem.admin.ch)

## **Texte original**

Français

## **Mise en page / graphiques**

SEM

## **Analyses**

Secrétariat d'État aux migrations SEM  
Service de Statistique

## **Droits d'auteur**

SEM, Berne 2025

Reproduction autorisée à des fins non commerciales,  
avec mention de la source